

# **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0N0/ C- BIB/CIPM/2022 DU20 OCT 2022 LANCE ENPROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DECONSTRUCTION D'UNE SALLE D'HOSPITALISATION A L'HOPITAL DE DISTRICT DEBIBEMI, COMMUNE DE BIBEMI, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD**

Dans le cadre de l'exercice Budgétaire 2022, le Maire de la Commune de Bibémi lance en procédure d'urgence pour le compte de la Commune de Bibémi un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'une salle d'hospitalisation à l'hôpital de district de Bibémi Commune de Bibémi, Département de la Bénoué, Région du Nord

## **2.Consistance des prestations**

### **2.Consistance des travaux**

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment :

Travaux préparatoires ;

Terrassements ;

Fondations ;

Maçonnerie-Elévations ;

Couverture et charpente ;

Menuiseries métalliques ;

Electricité

Revêtement- Peinture ;

VRD

### **3.Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Dix millions (10 000 000) FCFA

### **4.Allotissement**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués en un unique lot.

### **5.Participation et origine**

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des bâtiments et Travaux Publics

### **6.Financement**

Les travaux du présent Appel d'Offres sont financés par le Fonds propre de la Commune, Exercice 2022

### **7.Consultation du Dossier**

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Bibémi dès Publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

### **8.Acquisition du Dossier**

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat du Maire de la Commune de Bibémi dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de trente mille francs (30 000) francs CFA, payable à la Recette Municipale de Bibémi

### **9.Remises des offres**

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Maire de la Commune de Bibémi au plus tard le 18 NOV 2022 à 10 heures.

Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° /AONO/C-BIB/CIPM/2022  
DU**

**20 OCT LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE  
CONSTRUCTION D'UNE SALLE D'HOSPITALISATION A L'HOPITAL DE  
DISTRICT DE**

**BIBEMI, COMMUNE DE BIBEMI, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU  
NORD.**

**"A n'ouvrir qu'ea séance de dépouillement"**

**10. Délai de Livraison**

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres de trois (03) mois.

**11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant du montant prévisionnel soit deux cent mille (200 000) Francs CFA établie par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DA0 et valable pendant trente (30) jours au delà de la date de validité des offres

**12. Recevabilité des Offres**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un organisme financier agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DA0, d'un montant de deux cent mille (200 000) FCFA par lot valable pendant une période de trente (30) jours au delà de la date de validité des offices. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le senûce émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été

établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

### **13.Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui aura lieu le 18 NOV à 11 heures dans le bureau de la Commission Interne de passation des Marchés auprès de la Commune de Bibémi.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

### **14.Critères d'évaluation**

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1ère étape: Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2è étape :Evaluation technique des offres administrativement conformes

3è étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement, qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants ;

#### **14.1. Principaux critères éliminatoires :**

##### **14.1.1. Pièces administratives**

- fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif
- Absence de la Caution de Soumission à l'ouverture des plis

##### **14.1.2 Offre technique**

- Fausse déclaradon ou pièce falsifiée
- Note technique inférieure au seuil minimal requis (70%)

- Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un chantier durant les trois (3) dernières années et ne figurant pas sur la liste des entreprises suspendues établies annuellement par le MINMAP

#### **14.1.3 Offre financière**

Offre incomplète ou non conforme

Non-conformité du modèle de soumission

Absence d'un prix unitaire quantifié à la fois dans le BPU, le DEQ et le SDPU

Absence de la lettre de soumission

Omission d'un corps d'état

#### **14.2. Principaux critères essentiels**

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (Oui/Non) suivant la grille d'évaluation établie sur 40 critères essentiels jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre sur 3 critères ;  
« Références de l'entreprise et capacité de préfinancement de l'Entreprise sur 12 critères;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur 10 critères ;  
« La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur 9 critères;
- « Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur 6 critères;

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% de OUI soit 28 points seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée

#### **15. Attribution**

le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle

#### **16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des

offres

### **17.Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Bibémi

[Télécharger la pièce d'origine](#)

GAROUA Le 20-10-2022  
Le ADJOINT AU MAIRE  
ALIBA ELIAS